



Patrick BOISSEAU

Président de la commission Valorisation énergétique des déchets ménagers du Syndicat des énergies renouvelables

« La biomasse contenue dans nos poubelles (déchets organiques, déchets verts) est reconnue par l'Europe comme une source d'énergie renouvelable depuis 2001. Valorisée sous forme de chaleur et/ou d'électricité, l'énergie issue de l'incinération est de loin la première voie de valorisation énergétique des déchets, suivie par le biogaz. Leur contribution sera indispensable pour atteindre les objectifs du Grenelle ».

→ MISSIONS

Les membres de la commission Valorisation énergétique des déchets ménagers du Syndicat des énergies renouvelables (SER) se sont donné comme mission de :

- Consolider le positionnement de l'énergie issue de la biomasse des déchets dans l'ensemble des énergies renouvelables, notamment auprès des pouvoirs publics ;
- Aider à la mise en place de politiques publiques pour développer la valorisation énergétique des déchets (aides à l'investissement, amélioration du parc existant, lois fiscales, etc.) ;
- Être acteur des différents dossiers concernés dans lesquels la filière est impliquée au niveau national ou européen ;
- Construire une politique de communication globale pour la filière ;
- Inciter à l'utilisation prioritaire de chaleur issue de déchets par les utilisateurs.

→ ORGANISATION DES MEMBRES

La commission Valorisation énergétique des déchets se réunit tous les trois mois. Patrick Boisseau, directeur technique du groupe TIRU, en est le président.

Les membres de la commission sont : Carbonnier Lamaze Rasle & Associés, CNIM, CRISTAL UNION, ENERGIETEAM, INOVA, NASKEO, VINCI ENVIRONNEMENT, TIRU, SNIDE.

→ PROGRAMME DE TRAVAIL 2011

La commission s'est fixé comme programme de travail :

- Promouvoir l'utilisation de l'énergie récupérée des déchets sous forme thermique (développement des réseaux de chaleur par le Fonds chaleur, prise en compte dans les schémas régionaux des énergies renouvelables issus du Grenelle) ;
- Obtenir une amélioration du tarif électrique pour les usines d'incinération d'ordures ménagères ;
- Faire valoir l'impact favorable sur l'effet de serre de la valorisation énergétique des déchets ;
- Organiser en 2012 un séminaire « optimisation du rendement énergétique des usines d'incinération d'ordures ménagères ».